

COMPTE DE RÉSULTAT (EN LISTE)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>Net 31/12/2022</i>	<i>Net 31/12/2021</i>
	€	€	€	€
Ventes de marchandises	3 126 680	-	3 126 680	2 913 699
Production vendue de biens	11 817 199	18 507 298	30 324 497	35 108 159
Production vendue de services	294 051	3 859 956	4 154 007	4 936 239
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	15 237 930	22 367 254	37 605 184	42 958 097
Production stockée			2 613 777	(2 351 054)
Subventions d'exploitation			-	37 696
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 535 186	2 594 195
Autres produits			68 634	26 470
PRODUITS D'EXPLOITATION			41 822 781	43 265 404
CHARGES EXTERNES				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			14 582 948	11 642 171
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(1 269 495)	745 549
Autres achats et charges externes			5 509 765	6 484 167
Total charges externes:			18 823 218	18 871 887
Impôts, taxes et versements assimilés			545 983	749 043
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			8 033 647	10 413 438
Charges sociales			3 621 950	4 419 446
Total charges de personnel:			11 655 597	14 832 884
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 121 751	2 616 895
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			302 120	321 729
Dotations aux provisions			44 753	453 183
Total dotations d'exploitation:			2 468 624	3 391 807
Autres charges			2 002 497	722 564
CHARGES D'EXPLOITATION			35 495 919	38 568 185
RESULTAT D'EXPLOITATION			6 326 862	4 697 219
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés			136 440	-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			4 394	125 212
Différences positives de change			631 727	341 090
PRODUITS FINANCIERS			772 561	466 302
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			109 327	4 394
Intérêts et charges assimilées			27 987	7 199
Différences négatives de change			514 958	502 913
CHARGES FINANCIERES			652 272	514 506
RESULTAT FINANCIER			120 289	(48 204)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			6 447 151	4 649 015

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

<i>Rubriques</i>	<i>Net 31/12/2022</i>	<i>Net 31/12/2021</i>
	€	€
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	4 410
Produits exceptionnels sur opérations en capital	50 477	5 216 908
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	721 965	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	772 442	5 221 318
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(66 386)	9 604 818
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	770 342	42 291
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	-	5 214 658
CHARGES EXCEPTIONNELLES	703 956	14 861 767
RESULTAT EXCEPTIONNEL	68 486	(9 640 449)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	575 198	-
Impôts sur les bénéfices	2 371 805	276 937
TOTAL DES PRODUITS	43 367 784	48 953 024
TOTAL DES CHARGES	39 799 150	54 221 395
BENEFICE OU PERTE	3 568 634	(5 268 371)

Chapitre 1 - Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1.Présentation de la société

EATON SAS, créée le 19/03/1984, a pour objet social fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques.

La société est détenue par la société Eaton France Holding SAS SIREN: 300094778 à hauteur de **100%**.

La durée de l'exercice est de **12** mois et s'étend sur la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 est de 99 841 556 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 3 568 634 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2.Faits marquants de la société

Par décisions en date du 30 novembre 2022, l'Associé Unique a pris acte de la démission de Monsieur Philippe DAGA en qualité de Président de la Société et a nommé, en remplacement la société COOPER MENVIER France SARL pour une durée indéterminée.

Chapitre 2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1.Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2.Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition **sont rattachés** à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production **inclut** le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations **sont inclus** dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

Amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels: **1 à 10 ans**

Constructions: **12 à 30 ans**

Installations techniques, matériels et outillages industriels: **3 à 15 ans**

Installations générales: **5 à 15 ans**

Mobilier et matériel de bureau et informatique: **3 à 10 ans**

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Test de dépréciations

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

2.3.Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts participatifs accordés aux salariés de l'entreprise au titre de la participation à l'effort de construction.

2.4.Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont **exclus** pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du **coût standard**.

2.5.Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.6.Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise **prévoit** des indemnités de fin de carrière. Il **a** été signé un accord particulier. Il **a** été conclu de contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision. Cette provision n'est pas déductible fiscalement, les dotations et reprises comptabilisées en compte de résultat sont neutralisées dans le résultat fiscal de la société.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation : **3.8** %,

Taux de croissance des salaires : **taux inflation + 0.5** %,

Age de départ à la retraite : **62** ans,

Taux de rotation du personnel : **0-12** %,

Table de taux de mortalité : **INSEE 2017-2019**

Taux d'inflation : **2.25**%,

Le montant des indemnités de départ à la retraite qui serait dû à l'ensemble du personnel présent au 31/12/2022 s'élève à **681 433** euros.

La Société applique la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

2.7. Provision

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.8. Disponibilités

A la clôture de l'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au dernier cours officiel publié à la date de clôture des comptes.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La dépréciation éventuelle est déterminée par comparaison entre la valeur d'acquisition et le dernier prix de marché connu à la clôture des comptes.

2.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est la livraison de la marchandise ou la réalisation de la prestation.

2.10. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

En application des recommandations comptables, les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont repris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Chapitre 3 - Tableaux de l'annexe

3.1.	Tableau des immobilisations	10
3.2.	Détail des amortissements	11
3.3.	Liste des filiales et participations	12
3.4.	Informations sur les stocks	12
3.5.	Etat des échéances des créances et dettes	13
3.6.	Provisions inscrites au bilan	15
3.7.	Charges à payer	16
3.8.	Charges et Produits constatés d'avance	16
3.9.	Charges et produits exceptionnels	17
3.10.	Ventilation de l'impôt	18
3.11.	Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	18
3.12.	Effectif moyen	18
3.13.	Produits à recevoir	19

3.1. Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS							
31 décembre 2022							
<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>	
Frais d'établissement et de développement	328 024	-	-	-	-	328 024	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 763 432	-	-	-	-	16 763 432	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 091 456	-	-	-	-	17 091 456	
Terrains	405 673	-	-	-	-	405 673	
Constructions sur sol propre	2 040 564	-	-	-	-	2 040 564	
Const. Install. générales, agencements, aménagements	949 930	-	-	-	-	949 930	
Install. techniques, matériel et outillage industriels	8 157 587	-	227 865	-	84 126	8 301 326	
Installations générales, agencements, aménagements	621 903	-	-	-	4 433	617 470	
Matériel de transport	53 110	-	-	-	-	53 110	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	791 222	-	13 101	-	631	803 692	
Immobilisations corporelles en cours	107 944	-	321 653	107 944	-	321 653	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 127 933	-	562 619	107 944	89 190	13 493 418	
Prêts et autres immobilisations financières	11 955	-	-	-	-	11 955	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 955	-	-	-	-	11 955	
TOTAL GENERAL	30 231 344	-	562 619	107 944	89 190	30 596 829	

3.2.Détail des amortissements**AMORTISSEMENTS**31 décembre
2022

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Frais d'établissement et de développement	251 348	36 903	-	288 251
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 772 138	1 482 614	-	4 254 752
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 023 486	1 519 517	-	4 543 003
Constructions sur sol propre	1 632 564	102 000	-	1 734 564
Const. Install. générales, agencements, aménagements	478 810	75 801	-	554 611
Install. techniques, matériel et outillage industriels	6 424 766	364 265	35 750	6 753 281
Installations générales, agencements, aménagements	541 077	19 656	4 433	556 300
Matériel de transport	27 272	3 748	-	31 020
Matériel de bureau, informatique, mobilier	721 674	36 765	631	757 808
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 826 163	602 235	40 814	10 387 584
TOTAL GENERAL	12 849 649	2 121 752	40 814	14 930 587

3.3.Liste des filiales et participations

La société ne détient pas de filiales et participations.

3.4.Informations sur les stocks

<i>Rubriques</i>	<i>Matières premières, approvisionnements</i>	<i>En-cours de production de biens</i>	<i>Produits intermédiaires et finis</i>	<i>Marchandises</i>	<i>TOTAL</i>
Montant Brut	3 434 346	2 161 183	1 588 783	-	7 184 312
Dépréciation	(169 438)	-	-	-	(169 438)
Montant net	3 264 908	2 161 183	1 588 783	-	7 014 874

3.5.Etat des échéances des créances et dettes**CREANCES ET DETTES**31 décembre
2022

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>Plus d'un an</i>
Autres immobilisations financières	11 955	-	11 955
Autres créances clients	9 843 228	9 843 228	-
Personnel et comptes rattachés	44 633	44 633	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	10 685	10 685	-
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	3 029 238	3 029 238	-
Groupe et associés	63 584 414	63 584 414	-
Débiteurs divers	534 245	534 245	-
Charges constatées d'avance	45 838	45 838	-
TOTAL GENERAL	77 104 236	77 092 281	11 955

EATON SAS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

31 décembre
2022

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>Plus d'1 an - 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	5 722	5 722	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	5 612 466	5 612 466	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 587 890	1 587 890	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 228 253	1 228 253	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	519 560	519 560	-	-
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	242 592	242 592	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 698	34 698	-	-
Groupe et associés	4 092	4 092	-	-
Autres dettes	107 632	107 632	-	-
TOTAL GENERAL	9 342 905	9 342 905	-	-

3.6.Provisions inscrites au bilan**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**31 décembre
2022

<i>Rubriques</i>	<i>Montant début exercice</i>	<i>Augmentations dotations</i>	<i>Diminutions reprises</i>	<i>Montant fin exercice</i>
Prov. pour garant. données aux clients	10 907	11 753	10 907	11 753
Provisions pour pertes de change	4 394	109 327	4 394	109 327
Prov. pour pensions et obligat. simil.	1 185 296	-	503 863	681 433
Autres prov. pour risques et charges	5 405 386	33 000	912 693	4 525 693
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 605 983	154 080	1 431 857	5 328 206
Provisions sur stocks et en cours	72 202	169 438	72 202	169 438
Provisions sur comptes clients	249 527	132 683	249 527	132 683
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	321 729	302 121	321 729	302 121

3.7.Charges à payer31 décembre
2022

	<i>Montant</i>
<i>Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan</i>	
Fournisseurs – charges à payer	2 191 731
Personnel – charges à payer	1 522 718
Charges à payer aux organismes sociaux	444 489
Charges à payer à l'état	84 115
Clients avoirs à établir	50 498
TOTAL GENERAL	4 293 551

3.8.Charges et Produits constatés d'avance**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**31 décembre
2022

<i>Rubriques</i>	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
Charges ou produits d'exploitation	45 838	-
TOTAL GENERAL	45 838	-

3.9. Charges et produits exceptionnels**CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**31 décembre
2022

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
<i>Valeur nette comptable des immobilisations mises hors service</i>	48 377	67500000
<i>Pénalités, retards</i>	278	67120000
<i>Liquidation Annemasse</i>	(66 663)	67300000
<i>Fermeture SC ajustement</i>	721 965	67880000
Total	703 957	

31 décembre
2022

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
<i>Prix de cession</i>	50 477	77500000
<i>Fermeture SC ajustement</i>	721 965	78750000
Total	772 442	

3.10. Ventilation de l'impôt31 décembre
2022

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	6 447 151	-	6 447 151
Résultat Exceptionnel (et participation)	(506 712)	-	(506 712)
Résultat Comptable	5 940 439	(2 371 805)	3 568 634

La société est membre du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est Cooper Menvier France Sarl.
Son résultat fiscal et son impôt sur les sociétés sont calculés comme en l'absence d'intégration fiscale.
L'impôt à payer est réglé par la société Cooper Menvier France Sarl qui assure le paiement de l'impôt global du groupe.

L'impôt sur les bénéfices du compte de résultat comprend :
- L'impôt sur les bénéfices calculé au taux en vigueur
- Diminué le cas échéant du crédit d'impôt recherche / innovation

Le taux d'impôt de droit commun retenu est de 25%.

3.11. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt**Montant de l'impôt**

Provision perte de change	109 327
Provision sur stocks	169 438
Organic C3S	74 014
Effort Construction	31 162
Participation	575 198
Total	959 139

Montant de l'impôt (25%) : 239 785

3.12. Effectif moyen**EFFECTIF MOYEN**31 décembre
2022

<i>Effectifs</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition de l'entreprise</i>
<i>Effectif moyen</i>	164	-

3.13.Produits à recevoir**PRODUITS A RECEVOIR**31 décembre
2022*Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan**Montant*

Créances clients et comptes rattachés

4 495 795

Organismes sociaux

10 685

Rabais, remises, ristournes a obtenir et autres avoirs non encore recus

107 764

TOTAL GENERAL**4 614 244**

Chapitre 4 - Notes sur le bilan et le compte de résultat**4.1.Actif immobilisé****4.1.1.Frais de recherche et de développement**

Les coûts de développement sont comptabilisés au poste recherche et développement et sont amortis selon les conditions contractuelles en fonction du nombre d'avions.

Les coûts de développement sont constitués des heures passées et des coûts annexes. Montant au 31/12/2022 39 773 EUR.

31 décembre
2022

<i>Catégories de titres</i>	<i>Valeurs nettes</i>	<i>Durée amortissement</i>
<i>Les coûts de développement sont constitués des heures passées et des coûts annexes</i>	39 773	-
TOTAL	39 773	

4.1.2.Fonds commercial**FONDS COMMERCIAL**31 décembre
2022

<i>Eléments</i>	<i>Valeurs nettes</i>	<i>Durée amortissement</i>
<i>Fonds commercial</i>	12 502 109	10
	TOTAL	12 502 109

Le fonds de commerce inscrit à l'actif pour 15 523 275 € brut a fait l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 ans à compter de l'exercice 2021.

4.2.Capitaux propres**4.2.1.Capital social**31 décembre
2022

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Total</i> €
Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1 292 988	€15.25	19 718 067
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 292 988	€15.25	19 718 067

4.2.2. Tableau de variation des capitaux propres31 décembre
2022

<i>Catégories de titres</i>	<i>Net (N-1)</i>	<i>Divers</i>	<i>Augmentation de capital</i>	<i>Affectation du résultat N-1</i>	<i>Résultat de l'exercice N</i>	<i>Net (N)</i>
Capital social	19 718 067	-	-	-	-	19 718 067
Primes d'émission	10 107 616	-	-	-	-	10 107 616
Réserve légale	1 971 807	-	-	-	-	1 971 807
Réserves réglementées	211 420	-	-	-	-	211 420
Report à nouveau	53 839 735	-	-	(5 268 371)	-	48 571 364
Résultat de l'exercice	(5 268 371)	-	-	5 268 371	3 568 634	3 568 634
TOTAL CAPITAUX PROPRES	80 580 274	-	-	-	3 568 634	84 148 908

4.3.Chiffre d'affaires**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**31 décembre
2022

<i>Rubriques</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total Net (N)</i>	<i>Total Net (N-1)</i>
Ventes de marchandises	3 126 680	-	3 126 680	2 913 699
Ventes de produits finis	11 817 199	18 507 298	30 324 497	35 108 159
Prestations de services	294 051	3 859 956	4 154 007	4 936 239
TOTAL	15 237 930	22 367 254	37 605 184	42 958 097

4.4. Charges et produits d'exploitation et financiers

4.4.1. Rémunération des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à **74 525** euros, sur l'exercice.

4.5. Transfert de charges d'exploitation et financières

TRANSFERTS DE CHARGES

31 décembre
2022

<i>Nature des transferts</i>	<i>Eléments exploitation</i>	<i>Eléments financiers</i>
<i>Remboursements d'assurances (litiges et sinistres)</i>	188 272	-
<i>Reclassification des coûts engineering</i>	319 686	-
	TOTAL	507 958

4.6. Impôt sur les bénéfiques – Intégration fiscale

Eaton SAS est rattaché au Groupe d'intégration fiscale regroupant les Sociétés suivantes :

Cooper Menvier France SarL

- Société à responsabilité limitée (Société à associé unique) au capital de 229 119 743 €
Siège Social : Rue Beethoven Parc Européen Entreprises Rii 63200 Riom
RCS Clermont-Ferrand : 422 393 025

EATON France Holding SAS

- Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 52 000 000 €
Siège Social : 11 avenue de l'Atlantique 91940 Les Ulis
RCS Evry : 300 094 778

EATON Industries SAS

- Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 16 215 441 €
Siège Social : Immeuble Le Viséo - Bat A - Innovallée
110 rue Blaise Pascal - 38330 Montbonnot-Saint-Martin
RCS Grenoble : 509 653 176

Cooper Sécurité SAS

- Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 3 000 000 €
Siège Social : Rue Beethoven Parc Européen Entreprises 63200 Riom
RCS Clermont-Ferrand: 334 438 827

SEFELEC SAS

- Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 165 000 €
Siège Social : 19 rue des Campanules Parc du Mandinet 77185 Lognes
RCS Meaux : 652 001 744

MTL Instruments SarL

- Société à responsabilité limitée (Société à associé unique) au capital de 232 500 €
Siège Social : 7 Rue des Rosiéristes 69410 Champagne-au-Mont-d'Or
RCS Lyon: 380 132 787

Eaton eMobility France SAS

- Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 52 153 500 €
Siège Social : 196 Rue de l'Industrie 69770 Montrottier
RCS Lyon: 404 969 552

Cooper Capri SAS

- Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 3 267 000 €
Siège Social: 36 Rue des Fontenils 41600 Nouan-le-Fuzelier
RCS Blois: 582 012 340

MP Group SAS

- Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 58 886 595 €
Siège Social : Parc d'activité du Mandinet 77185 Lognes
RCS Meaux: 493 154 025

Eaton SAS dégage un bénéfice fiscal de 9 281 643 €.

4.7. Participation des salariés

La participation des salariés et l'intéressement s'élèvent, au titre de l'exercice, à **575 198** euros contre - euros pour l'exercice précédent (forfait social de 20% inclus).

Chapitre 5 - Autres informations

5.1. Informations sur les dirigeants

5.1.1. Rémunération allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction

Aucune information n'est communiquée dans la mesure où cela reviendrait à donner une information individuelle.

5.2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes de la société sont intégrés globalement dans ceux de :

Dénomination sociale : **Eaton Corporation Plc**

Adresse du siège social : Eaton House, 30 Pembroke Road, Dublin 4, Ireland

5.3. Evénements postérieurs à la clôture

Les conséquences (in)directes de la crise russo-ukrainienne, ne sont pas de nature à compromettre la continuité de l'exploitation de la société. Elle aura probablement un impact sur l'économie mondiale principalement par le biais des prix de l'énergie, du commerce extérieur et de l'accroissement de l'incertitude. Il est impossible de quantifier de manière fiable l'ampleur de cet impact et la précision avec laquelle il se répercutera sur la production économique et l'évolution des prix.

EATON SAS
2 rue Lavoisier
78310 COIGNIERES
Comptes Annuels
Exercice social
du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Certifiés conformes



Marine Gibella

Sommaire

	Bilan Actif	1
	Bilan Passif	2
	Compte de résultat	3
	Compte de résultat (en liste)	3
	Compte de résultat (suite)	4
	Annexe	5
1	Présentation de la société et faits marquants de l'exercice	5
1.1.	Présentation de la société	5
1.2.	Faits marquants de la société	5
2	Principes, règles et méthodes comptables	5
2.1.	Règles générales	5
2.2.	Immobilisations corporelles et incorporelles	5
2.3.	Immobilisations financières	6
2.4.	Stocks	6
2.5.	Créances et Dettes	6
2.6.	Engagement de retraite	7
2.7.	Provision	7
2.8.	Disponibilités	8
2.9.	Reconnaissance du chiffre d'affaires	8
2.10.	Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel	8
3	Tableaux de l'annexe	9
3.1.	Tableau des immobilisations	10
3.2.	Détail des amortissements	11
3.3.	Liste des filiales et participations	12
3.4.	Informations sur les stocks	12
3.5.	Etat des échéances des créances et dettes	13
3.6.	Provisions inscrites au bilan	15
3.7.	Charges à payer	16
3.8.	Charges et Produits constatés d'avance	16
3.9.	Charges et produits exceptionnels	17
3.10.	Ventilation de l'impôt	18
3.11.	Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	18
3.12.	Effectif moyen	18
3.13.	Produits à recevoir	19
4	Notes sur le bilan et le compte de résultat	20
4.1.	Actif immobilisé	20
4.1.1.	Frais de recherche et de développement	20
4.1.2.	Fonds commercial	21
4.2.	Capitaux propres	21
4.2.1.	Capital social	21
4.2.2.	Tableau de variation des capitaux propres	22
4.3.	Chiffre d'affaires	23
4.4.	Charges et produits d'exploitation et financiers	24
4.4.1.	Rémunération des commissaires aux comptes	24
4.5.	Transfert de charges d'exploitation et financières	24
4.6.	Impôt sur les bénéfices – Intégration fiscale	25
4.7.	Participation des salariés	25
5	Autres informations	26
5.1.	Informations sur les dirigeants	26
5.1.1.	Rémunération allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction	26
5.2.	Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	26
5.3.	Evénements postérieurs à la clôture	26

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Net 31/12/2022</i>	<i>Net 31/12/2021</i>
	€	€	€	€
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement	328 024	288 251	39 773	76 676
Concessions, brevets et droits similaires	1 240 156	1 233 585	6 571	20 347
Fonds commercial	15 523 275	3 021 166	12 502 109	13 970 947
Total immobilisations incorporelles:	17 091 455	4 543 002	12 548 453	14 067 970
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	405 673	-	405 673	405 673
Constructions	2 990 494	2 289 176	701 318	879 120
Installations techniques, matériel, outillage	8 301 326	6 753 281	1 548 045	1 732 821
Autres immobilisations corporelle	1 474 273	1 345 128	129 145	176 212
Immobilisations en cours	321 653	-	321 653	107 944
Total immobilisations corporelles:	13 493 419	10 387 585	3 105 834	3 301 770
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres immobilisations financières	11 955	-	11 955	11 955
ACTIF IMMOBILISE	30 596 829	14 930 587	15 666 242	17 381 695
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	3 434 346	169 438	3 264 908	2 092 650
En-cours de production de biens	2 161 183	-	2 161 183	995 535
Produits intermédiaires et finis	1 588 783	-	1 588 783	140 654
Total stocks et en-cours:	7 184 312	169 438	7 014 874	3 228 839
Avances et acomptes versés sur commandes	27 840	-	27 840	49 953
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	9 843 228	132 683	9 710 545	10 959 820
Autres créances	67 203 216	-	67 203 216	62 811 009
Total créances:	77 046 444	132 683	76 913 761	73 770 829
DIVERS				
Disponibilités	63 674	-	63 674	-
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	45 838	-	45 838	8 785
Total disponibilités et divers:	109 512	-	109 512	8 785
ACTIF CIRCULANT	84 368 108	302 121	84 065 987	77 058 406
Ecart de conversion actif	109 327	-	109 327	4 662
TOTAL GENERAL	115 074 264	15 232 708	99 841 556	94 444 763

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>Net 31/12/2022</i>	<i>Net 31/12/2021</i>
	€	€
Capital social ou individuel (dont versé: -)	19 718 067	19 718 067
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 107 616	10 107 616
Réserve légale	1 971 807	1 971 807
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	211 420	211 420
Report à nouveau	48 571 364	53 839 735
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 568 634	(5 268 371)
Total situation nette:	84 148 908	80 580 274
CAPITAUX PROPRES	84 148 908	80 580 274
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	4 646 773	5 420 687
Provisions pour charges	681 433	1 185 296
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 328 206	6 605 983
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 722	-
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	4 092	7 837
Total dettes financières :	9 814	7 837
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	981 374	620 146
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 612 466	3 713 574
Dettes fiscales et sociales	3 578 295	2 620 400
Total dettes d'exploitation:	9 190 761	6 333 974
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 698	82 429
Autres dettes	107 632	159 492
Total dettes diverses:	142 330	241 921
DETTES	10 324 279	7 203 878
Ecart de conversion passif	40 163	54 628
TOTAL GENERAL	99 841 556	94 444 763



Eaton S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Eaton S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Eaton S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eaton S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pierre Abily', with a stylized flourish at the end.

Pierre Abily

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Net 31/12/2022</i>	<i>Net 31/12/2021</i>
	€	€	€	€
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement	328 024	288 251	39 773	76 676
Concessions, brevets et droits similaires	1 240 156	1 233 585	6 571	20 347
Fonds commercial	15 523 275	3 021 166	12 502 109	13 970 947
Total immobilisations incorporelles:	17 091 455	4 543 002	12 548 453	14 067 970
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	405 673	-	405 673	405 673
Constructions	2 990 494	2 289 176	701 318	879 120
Installations techniques, matériel, outillage	8 301 326	6 753 281	1 548 045	1 732 821
Autres immobilisations corporelle	1 474 273	1 345 128	129 145	176 212
Immobilisations en cours	321 653	-	321 653	107 944
Total immobilisations corporelles:	13 493 419	10 387 585	3 105 834	3 301 770
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres immobilisations financières	11 955	-	11 955	11 955
ACTIF IMMOBILISE	30 596 829	14 930 587	15 666 242	17 381 695
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	3 434 346	169 438	3 264 908	2 092 650
En-cours de production de biens	2 161 183	-	2 161 183	995 535
Produits intermédiaires et finis	1 588 783	-	1 588 783	140 654
Total stocks et en-cours:	7 184 312	169 438	7 014 874	3 228 839
Avances et acomptes versés sur commandes	27 840	-	27 840	49 953
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	9 843 228	132 683	9 710 545	10 959 820
Autres créances	67 203 216	-	67 203 216	62 811 009
Total créances:	77 046 444	132 683	76 913 761	73 770 829
DIVERS				
Disponibilités	63 674	-	63 674	-
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	45 838	-	45 838	8 785
Total disponibilités et divers:	109 512	-	109 512	8 785
ACTIF CIRCULANT	84 368 108	302 121	84 065 987	77 058 406
Ecart de conversion actif	109 327	-	109 327	4 662
TOTAL GENERAL	115 074 264	15 232 708	99 841 556	94 444 763

BILAN PASSIF*Rubriques*

	<i>Net 31/12/2022</i>	<i>Net 31/12/2021</i>
	€	€
Capital social ou individuel (dont versé: -)	19 718 067	19 718 067
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 107 616	10 107 616
Réserve légale	1 971 807	1 971 807
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	211 420	211 420
Report à nouveau	48 571 364	53 839 735
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 568 634	(5 268 371)
Total situation nette:	84 148 908	80 580 274
CAPITAUX PROPRES	84 148 908	80 580 274
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	4 646 773	5 420 687
Provisions pour charges	681 433	1 185 296
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 328 206	6 605 983
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 722	-
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	4 092	7 837
Total dettes financières :	9 814	7 837
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	981 374	620 146
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 612 466	3 713 574
Dettes fiscales et sociales	3 578 295	2 620 400
Total dettes d'exploitation:	9 190 761	6 333 974
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 698	82 429
Autres dettes	107 632	159 492
Total dettes diverses:	142 330	241 921
DETTES	10 324 279	7 203 878
Ecart de conversion passif	40 163	54 628
TOTAL GENERAL	99 841 556	94 444 763

COMPTE DE RÉSULTAT (EN LISTE)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>Net 31/12/2022</i>	<i>Net 31/12/2021</i>
	€	€	€	€
Ventes de marchandises	3 126 680	-	3 126 680	2 913 699
Production vendue de biens	11 817 199	18 507 298	30 324 497	35 108 159
Production vendue de services	294 051	3 859 956	4 154 007	4 936 239
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	15 237 930	22 367 254	37 605 184	42 958 097
Production stockée			2 613 777	(2 351 054)
Subventions d'exploitation			-	37 696
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 535 186	2 594 195
Autres produits			68 634	26 470
PRODUITS D'EXPLOITATION			41 822 781	43 265 404
CHARGES EXTERNES				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			14 582 948	11 642 171
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(1 269 495)	745 549
Autres achats et charges externes			5 509 765	6 484 167
Total charges externes:			18 823 218	18 871 887
Impôts, taxes et versements assimilés			545 983	749 043
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			8 033 647	10 413 438
Charges sociales			3 621 950	4 419 446
Total charges de personnel:			11 655 597	14 832 884
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 121 751	2 616 895
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			302 120	321 729
Dotations aux provisions			44 753	453 183
Total dotations d'exploitation:			2 468 624	3 391 807
Autres charges			2 002 497	722 564
CHARGES D'EXPLOITATION			35 495 919	38 568 185
RESULTAT D'EXPLOITATION			6 326 862	4 697 219
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés			136 440	-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			4 394	125 212
Différences positives de change			631 727	341 090
PRODUITS FINANCIERS			772 561	466 302
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			109 327	4 394
Intérêts et charges assimilées			27 987	7 199
Différences négatives de change			514 958	502 913
CHARGES FINANCIERES			652 272	514 506
RESULTAT FINANCIER			120 289	(48 204)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			6 447 151	4 649 015

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

<i>Rubriques</i>	<i>Net 31/12/2022</i>	<i>Net 31/12/2021</i>
	€	€
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	4 410
Produits exceptionnels sur opérations en capital	50 477	5 216 908
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	721 965	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	772 442	5 221 318
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(66 386)	9 604 818
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	770 342	42 291
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	-	5 214 658
CHARGES EXCEPTIONNELLES	703 956	14 861 767
RESULTAT EXCEPTIONNEL	68 486	(9 640 449)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	575 198	-
Impôts sur les bénéfices	2 371 805	276 937
TOTAL DES PRODUITS	43 367 784	48 953 024
TOTAL DES CHARGES	39 799 150	54 221 395
BENEFICE OU PERTE	3 568 634	(5 268 371)

Chapitre 1 - Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1.Présentation de la société

EATON SAS, créée le 19/03/1984, a pour objet social fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques.

La société est détenue par la société Eaton France Holding SAS SIREN: 300094778 à hauteur de **100%**.

La durée de l'exercice est de **12** mois et s'étend sur la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 est de 99 841 556 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 3 568 634 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2.Faits marquants de la société

Par décisions en date du 30 novembre 2022, l'Associé Unique a pris acte de la démission de Monsieur Philippe DAGA en qualité de Président de la Société et a nommé, en remplacement la société COOPER MENVIER France SARL pour une durée indéterminée.

Chapitre 2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1.Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2.Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition **sont rattachés** à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production **inclut** le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations **sont inclus** dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

Amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels: **1 à 10 ans**

Constructions: **12 à 30 ans**

Installations techniques, matériels et outillages industriels: **3 à 15 ans**

Installations générales: **5 à 15 ans**

Mobilier et matériel de bureau et informatique: **3 à 10 ans**

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Test de dépréciations

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

2.3.Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts participatifs accordés aux salariés de l'entreprise au titre de la participation à l'effort de construction.

2.4.Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont **exclus** pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du **coût standard**.

2.5.Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.6.Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise **prévoit** des indemnités de fin de carrière. **Il a** été signé un accord particulier. **Il a** été conclu de contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision. Cette provision n'est pas déductible fiscalement, les dotations et reprises comptabilisées en compte de résultat sont neutralisées dans le résultat fiscal de la société.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation : **3.8** %,

Taux de croissance des salaires : **taux inflation + 0.5** %,

Age de départ à la retraite : **62** ans,

Taux de rotation du personnel : **0-12** %,

Table de taux de mortalité : **INSEE 2017-2019**

Taux d'inflation : **2.25**%,

Le montant des indemnités de départ à la retraite qui serait dû à l'ensemble du personnel présent au 31/12/2022 s'élève à **681 433** euros.

La Société applique la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

2.7. Provision

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.8. Disponibilités

A la clôture de l'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au dernier cours officiel publié à la date de clôture des comptes.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). La dépréciation éventuelle est déterminée par comparaison entre la valeur d'acquisition et le dernier prix de marché connu à la clôture des comptes.

2.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est la livraison de la marchandise ou la réalisation de la prestation.

2.10. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

En application des recommandations comptables, les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont repris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

3.1. Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS						
31 décembre 2022						
<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Frais d'établissement et de développement	328 024	-	-	-	-	328 024
Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 763 432	-	-	-	-	16 763 432
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 091 456	-	-	-	-	17 091 456
Terrains	405 673	-	-	-	-	405 673
Constructions sur sol propre	2 040 564	-	-	-	-	2 040 564
Const. Install. générales, agencements, aménagement	949 930	-	-	-	-	949 930
Install. techniques, matériel et outillage industriels	8 157 587	-	227 865	-	84 126	8 301 326
Installations générales, agencements, aménagement	621 903	-	-	-	4 433	617 470
Matériel de transport	53 110	-	-	-	-	53 110
Matériel de bureau, informatique, mobilier	791 222	-	13 101	-	631	803 692
Immobilisations corporelles en cours	107 944	-	321 653	107 944	-	321 653
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 127 933	-	562 619	107 944	89 190	13 493 418
Prêts et autres immobilisations financières	11 955	-	-	-	-	11 955
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 955	-	-	-	-	11 955
TOTAL GENERAL	30 231 344	-	562 619	107 944	89 190	30 596 829

3.2.Détail des amortissements**AMORTISSEMENTS**31 décembre
2022

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Frais d'établissement et de développement	251 348	36 903	-	288 251
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 772 138	1 482 614	-	4 254 752
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 023 486	1 519 517	-	4 543 003
Constructions sur sol propre	1 632 564	102 000	-	1 734 564
Const. Install. générales, agencements, aménagements	478 810	75 801	-	554 611
Install. techniques, matériel et outillage industriels	6 424 766	364 265	35 750	6 753 281
Installations générales, agencements, aménagements	541 077	19 656	4 433	556 300
Matériel de transport	27 272	3 748	-	31 020
Matériel de bureau, informatique, mobilier	721 674	36 765	631	757 808
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 826 163	602 235	40 814	10 387 584
TOTAL GENERAL	12 849 649	2 121 752	40 814	14 930 587

3.3. Liste des filiales et participations

La société ne détient pas de filiales et participations.

3.4. Informations sur les stocks

<i>Rubriques</i>	<i>Matières premières, approvisionnements</i>	<i>En-cours de production de biens</i>	<i>Produits intermédiaires et finis</i>	<i>Marchandises</i>	<i>TOTAL</i>
Montant Brut	3 434 346	2 161 183	1 588 783	-	7 184 312
Dépréciation	(169 438)	-	-	-	(169 438)
Montant net	3 264 908	2 161 183	1 588 783	-	7 014 874

3.5.Etat des échéances des créances et dettes**CREANCES ET DETTES**31 décembre
2022*ETAT DES CREANCES*

	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>Plus d'un an</i>
Autres immobilisations financières	11 955	-	11 955
Autres créances clients	9 843 228	9 843 228	-
Personnel et comptes rattachés	44 633	44 633	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	10 685	10 685	-
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	3 029 238	3 029 238	-
Groupe et associés	63 584 414	63 584 414	-
Débiteurs divers	534 245	534 245	-
Charges constatées d'avance	45 838	45 838	-
TOTAL GENERAL	77 104 236	77 092 281	11 955

31 décembre
2022

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>Plus d'1 an - 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	5 722	5 722	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	5 612 466	5 612 466	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 587 890	1 587 890	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 228 253	1 228 253	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	519 560	519 560	-	-
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	242 592	242 592	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 698	34 698	-	-
Groupe et associés	4 092	4 092	-	-
Autres dettes	107 632	107 632	-	-
TOTAL GENERAL	9 342 905	9 342 905	-	-

3.6.Provisions inscrites au bilan**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**31 décembre
2022

<i>Rubriques</i>	<i>Montant début exercice</i>	<i>Augmentations dotations</i>	<i>Diminutions reprises</i>	<i>Montant fin exercice</i>
Prov. pour garant. données aux clients	10 907	11 753	10 907	11 753
Provisions pour pertes de change	4 394	109 327	4 394	109 327
Prov. pour pensions et obligat. simil.	1 185 296	-	503 863	681 433
Autres prov. pour risques et charges	5 405 386	33 000	912 693	4 525 693
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 605 983	154 080	1 431 857	5 328 206
Provisions sur stocks et en cours	72 202	169 438	72 202	169 438
Provisions sur comptes clients	249 527	132 683	249 527	132 683
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	321 729	302 121	321 729	302 121

3.7.Charges à payer31 décembre
2022

<i>Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan</i>	<i>Montant</i>
Fournisseurs – charges à payer	2 191 731
Personnel – charges à payer	1 522 718
Charges à payer aux organismes sociaux	444 489
Charges à payer à l'état	84 115
Clients avoirs à établir	50 498
TOTAL GENERAL	4 293 551

3.8.Charges et Produits constatés d'avance**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**31 décembre
2022

<i>Rubriques</i>	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
Charges ou produits d'exploitation	45 838	-
TOTAL GENERAL	45 838	-

3.9. Charges et produits exceptionnels**CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**31 décembre
2022

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
<i>Valeur nette comptable des immobilisations mises hors service</i>	48 377	67500000
<i>Pénalités, retards</i>	278	67120000
<i>Liquidation Annemasse</i>	(66 663)	67300000
<i>Fermeture SC ajustement</i>	721 965	67880000
Total	703 957	

31 décembre
2022

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
<i>Prix de cession</i>	50 477	77500000
<i>Fermeture SC ajustement</i>	721 965	78750000
Total	772 442	

3.10. Ventilation de l'impôt31 décembre
2022

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	6 447 151	-	6 447 151
Résultat Exceptionnel (et participation)	(506 712)	-	(506 712)
Résultat Comptable	5 940 439	(2 371 805)	3 568 634

La société est membre du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est Cooper Menvier France Sarl.
Son résultat fiscal et son impôt sur les sociétés sont calculés comme en l'absence d'intégration fiscale.
L'impôt à payer est réglé par la société Cooper Menvier France Sarl qui assure le paiement de l'impôt global du groupe.

L'impôt sur les bénéfices du compte de résultat comprend :
- L'impôt sur les bénéfices calculé au taux en vigueur
- Diminué le cas échéant du crédit d'impôt recherche / innovation

Le taux d'impôt de droit commun retenu est de 25%.

3.11. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt**Montant de l'impôt**

Provision perte de change	109 327
Provision sur stocks	169 438
Organic C3S	74 014
Effort Construction	31 162
Participation	575 198
Total	959 139

Montant de l'impôt (25%) : 239 785

3.12. Effectif moyen**EFFECTIF MOYEN**31 décembre
2022

<i>Effectifs</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition de l'entreprise</i>
<i>Effectif moyen</i>	164	-

3.13.Produits à recevoir**PRODUITS A RECEVOIR**31 décembre
2022*Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan**Montant*

Créances clients et comptes rattachés

4 495 795

Organismes sociaux

10 685

Rabais, remises, ristournes a obtenir et autres avoirs non encore recus

107 764

TOTAL GENERAL**4 614 244**

Chapitre 4 - Notes sur le bilan et le compte de résultat**4.1. Actif immobilisé****4.1.1. Frais de recherche et de développement**

Les coûts de développement sont comptabilisés au poste recherche et développement et sont amortis selon les conditions contractuelles en fonction du nombre d'avions.

Les coûts de développement sont constitués des heures passées et des coûts annexes. Montant au 31/12/2022 39 773 EUR.

31 décembre
2022

<i>Catégories de titres</i>	<i>Valeurs nettes</i>	<i>Durée amortissement</i>
<i>Les coûts de développement sont constitués des heures passées et des coûts annexes</i>	39 773	-
	TOTAL	39 773

4.1.2.Fonds commercial**FONDS COMMERCIAL**31 décembre
2022

<i>Eléments</i>	<i>Valeurs nettes</i>	<i>Durée amortissement</i>
<i>Fonds commercial</i>	12 502 109	10
	TOTAL	12 502 109

Le fonds de commerce inscrit à l'actif pour 15 523 275 € brut a fait l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 ans à compter de l'exercice 2021.

4.2.Capitaux propres**4.2.1.Capital social**31 décembre
2022

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Total</i> €
Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1 292 988	€15.25	19 718 067
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 292 988	€15.25	19 718 067

4.2.2. Tableau de variation des capitaux propres31 décembre
2022

<i>Catégories de titres</i>	<i>Net (N-1)</i>	<i>Divers</i>	<i>Augmentation de capital</i>	<i>Affectation du résultat N-1</i>	<i>Résultat de l'exercice N</i>	<i>Net (N)</i>
Capital social	19 718 067	-	-	-	-	19 718 067
Primes d'émission	10 107 616	-	-	-	-	10 107 616
Réserve légale	1 971 807	-	-	-	-	1 971 807
Réserves réglementées	211 420	-	-	-	-	211 420
Report à nouveau	53 839 735	-	-	(5 268 371)	-	48 571 364
Résultat de l'exercice	(5 268 371)	-	-	5 268 371	3 568 634	3 568 634
TOTAL CAPITAUX PROPRES	80 580 274	-	-	-	3 568 634	84 148 908

4.3.Chiffre d'affaires**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**31 décembre
2022

<i>Rubriques</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total Net (N)</i>	<i>Total Net (N-1)</i>
Ventes de marchandises	3 126 680	-	3 126 680	2 913 699
Ventes de produits finis	11 817 199	18 507 298	30 324 497	35 108 159
Prestations de services	294 051	3 859 956	4 154 007	4 936 239
TOTAL	15 237 930	22 367 254	37 605 184	42 958 097

4.4. Charges et produits d'exploitation et financiers

4.4.1. Rémunération des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à **74 525** euros, sur l'exercice.

4.5. Transfert de charges d'exploitation et financières

TRANSFERTS DE CHARGES

31 décembre
2022

<i>Nature des transferts</i>	<i>Eléments exploitation</i>	<i>Eléments financiers</i>
<i>Remboursements d'assurances (litiges et sinistres)</i>	188 272	-
<i>Reclassification des coûts engineering</i>	319 686	-
	TOTAL	-

4.6. Impôt sur les bénéfiques – Intégration fiscale

Eaton SAS est rattaché au Groupe d'intégration fiscale regroupant les Sociétés suivantes :

Cooper Menvier France SarL

- Société à responsabilité limitée (Société à associé unique) au capital de 229 119 743 €
Siège Social : Rue Beethoven Parc Européen Entreprises Rii 63200 Riom
RCS Clermont-Ferrand : 422 393 025

EATON France Holding SAS

- Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 52 000 000 €
Siège Social : 11 avenue de l'Atlantique 91940 Les Ulis
RCS Evry : 300 094 778

EATON Industries SAS

- Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 16 215 441 €
Siège Social : Immeuble Le Viséo - Bat A - Innovallée
110 rue Blaise Pascal - 38330 Montbonnot-Saint-Martin
RCS Grenoble : 509 653 176

Cooper Sécurité SAS

- Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 3 000 000 €
Siège Social : Rue Beethoven Parc Européen Entreprises 63200 Riom
RCS Clermont-Ferrand: 334 438 827

SEFELEC SAS

- Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 165 000 €
Siège Social : 19 rue des Campanules Parc du Mandinet 77185 Lognes
RCS Meaux : 652 001 744

MTL Instruments SarL

- Société à responsabilité limitée (Société à associé unique) au capital de 232 500 €
Siège Social : 7 Rue des Rosiéristes 69410 Champagne-au-Mont-d'Or
RCS Lyon: 380 132 787

Eaton eMobility France SAS

- Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 52 153 500 €
Siège Social : 196 Rue de l'Industrie 69770 Montrottier
RCS Lyon: 404 969 552

Cooper Capri SAS

- Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 3 267 000 €
Siège Social: 36 Rue des Fontenils 41600 Nouan-le-Fuzelier
RCS Blois: 582 012 340

MP Group SAS

- Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 58 886 595 €
Siège Social : Parc d'activité du Mandinet 77185 Lognes
RCS Meaux: 493 154 025

Eaton SAS dégage un bénéfice fiscal de 9 281 643 €.

4.7. Participation des salariés

La participation des salariés et l'intéressement s'élèvent, au titre de l'exercice, à **575 198** euros contre - euros pour l'exercice précédent (forfait social de 20% inclus).

Chapitre 5 - Autres informations

5.1. Informations sur les dirigeants

5.1.1. Rémunération allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction

Aucune information n'est communiquée dans la mesure où cela reviendrait à donner une information individuelle.

5.2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes de la société sont intégrés globalement dans ceux de :

Dénomination sociale : **Eaton Corporation Plc**

Adresse du siège social : Eaton House, 30 Pembroke Road, Dublin 4, Ireland

5.3. Evénements postérieurs à la clôture

Les conséquences (in)directes de la crise russo-ukrainienne, ne sont pas de nature à compromettre la continuité de l'exploitation de la société. Elle aura probablement un impact sur l'économie mondiale principalement par le biais des prix de l'énergie, du commerce extérieur et de l'accroissement de l'incertitude. Il est impossible de quantifier de manière fiable l'ampleur de cet impact et la précision avec laquelle il se répercutera sur la production économique et l'évolution des prix.

EATON SAS

Société par actions simplifiée à associé unique au capital social de 19.718.067 €
Siège social : 2, rue Lavoisier - 78310 Coignières
329 404 149 R.C.S. Versailles

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le 28 juin,

La société **Eaton France Holding SAS**, société par actions simplifiée au capital social de 52.000.000 €, dont le siège social est situé au 11, avenue de l'Atlantique, Les Ulis – 91955 Courtabœuf Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 300 094 778, représentée par Madame Marine Gibella,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après, l'« **Associé Unique** »),

Après avoir constaté que le cabinet Ernst & Young et Autres, Commissaire aux comptes titulaire, et les représentants du Comité Social et Economique, ont préalablement été informés des présentes décisions,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Les comptes annuels arrêtés le 31 décembre 2022 ;
- La copie de la lettre d'information adressée au Commissaire aux comptes ;
- La copie de la lettre d'information adressée aux membres du Comité Social et Economique ;
- Les statuts de la Société ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes ; et
- Le texte du projet des décisions ;

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; quitus au Président et aux Directeurs Généraux ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Questions diverses ; et
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes concernant l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes faisant ressortir un bénéfice de 3.568.634 €.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique donne quitus au Président et aux Directeurs Généraux de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice 2022 d'un montant de 3.568.634 € au compte « Report à nouveau » qui sera porté ainsi de 48.571.364 € à 52.139.998 €.

L'Associé Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, conformément aux dispositions de l'article 223 quater, 2^{ème} alinéa du Code général des impôts, constate que le montant des charges et dépenses visées à l'article 39-4 dudit Code s'élève à 1.531.959 € au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, constate qu'aucune convention entrant dans le champ d'application dudit article n'a été conclue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs :

- au cabinet d'avocats Eversheds Sutherland (France) LLP, 8 place d'Iéna, 75116 Paris ; et/ou
- au formaliste LVPRO, 15, rue de Milan, 75009 Paris, immatriculé au R.C.S. de Paris sous le numéro 809 015 407,
 - de pour et au nom de la Société, faire auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du greffe du Tribunal compétent et/ou service informatique dénommé guichet électronique des formalités des entreprises et/ou tout autre service compétent mentionné par le Code de commerce, pour effectuer toutes les formalités subséquentes concernant ladite Société, procéder si nécessaire à tout enregistrement auprès du service des impôts compétent et certifier conforme les actes visés à l'article R. 123-102 du Code de commerce dans le cadre de l'article A. 123-4 dudit Code,
 - en conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes

et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général, faire tout ce qui sera nécessaire.

* * * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.



L'Associé Unique

La société Eaton France Holding SAS
Représentée par Madame Marine Gibella

